



AMBASSADE DU JAPON
MADAGASCAR



**de la part du
Peuple japonais**

Le 1^{er} mars 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cérémonie de signature d'un contrat de don pour le « Projet d'extension de l'EPP de Betahitra dans la CISCO de Diego II ».

Le 1^{er} mars 2018, une cérémonie de signature de contrat de don d'une valeur de 53.405 euros, équivalent à 205 millions d'ariary, a eu lieu entre Son Excellence Monsieur Ichiro OGASAWARA, Ambassadeur du Japon à Madagascar et Monsieur RAZAFINDRAZAKA Fleurys, Président de la Plateforme Régionale des Organisations de la Société Civile : « Mijoro Mandroso Diana », en présence de Monsieur RABESON Rolland Jute, Secrétaire général du Ministère de l'Education Nationale.

Le financement de l'extension de l'EPP de Betahitra entre dans le cadre du programme de coopération financière intitulé « Aide sous forme de dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine » (APL) dans le but de renforcer les relations d'amitié et coopération entre le Japon et Madagascar.

La croissance démographique rapide a créé une situation du sureffectif dans l'EPP Betahitra. Les salles de classe y débordent des élèves dont le nombre s'élève jusqu'à 160 par classe à deux ou trois niveaux confondus.

Face à cette situation et à la demande du Président de la Plateforme, L'Ambassade du Japon a décidé d'octroyer un financement pour la construction d'un bâtiment à trois salles de classe avec une pièce pour le bureau de la

direction de l'école et une bibliothèque. Ce financement lui procurera également des ordinateurs, des mobiliers scolaires et des panneaux solaires.

Ce projet s'inscrit dans le secteur d'éducation qui est identifié par le Japon comme l'un des piliers prioritaires de sa coopération vis-à-vis de Madagascar. Le Japon souhaite vivement que cette action solidaire contribue à promouvoir l'accès à l'éducation.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

- Monsieur Takuro AMANO, Deuxième Secrétaire, Ambassade du Japon à Madagascar - Tél. 22 493 57 - e-mail takuro.amano@mofa.go.jp
- Madame ANDRIANAVOMANANA Liliane, Assistante chargée de la coopération économique, Ambassade du Japon à Madagascar – Tél. 22 493 57 - e-mail ramananjoelina.anna.nivosoa@tv.mofa.go.jp

i) Il s'agit d'un programme de la coopération japonaise qui a été instauré pour que les ONGs travaillant dans des pays en développement et les gouvernements locaux puissent répondre rapidement et efficacement aux divers besoins de développement et ce, en dehors de la coopération classique avec le gouvernement central ou les organisations internationales. Depuis 2000, le Japon a conclu plus de 100 contrats de don avec des ONGs et gouvernements locaux à Madagascar pour améliorer les bien-être de la population malgache surtout dans les domaines de l'éducation et de la santé.

La liste d'offre du don du Projet de l'Extension de l'EPP de Betahitra dans la CISCO Diego II

Un nouveau bâtiment

Une maison en tôle

Des latrines à 3 compartiments avec urinoir

Dix ordinateurs et imprimantes

Quarante cinq table-bancs

Une table pour lecture 10m

Trois tables de bureau pour instituteurs

Une table de bureau pour Direction

Trente chaises

Cinq armoires

Deux étagères à 3 étages pour pose de livres Bibliothèque

Dix panneaux solaires